

Information de la mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur la révision du plan local d'urbanisme d'Ercé-près-Liffré (35)

n° MRAe 2023-011054

La MRAe de Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de trois mois qui lui était imparti, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 9 octobre 2023. En conséquence elle est réputée n'avoir aucune observation à formuler.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Rennes, le 10 janvier 2024 Pour la MRAe Bretagne, le président

Signé

Jean-Pierre GUELLEC